

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 27 SEPTEMBRE 2021

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18**

**NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9**

**- AYANT DONNÉ POUVOIR : 4**

**- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 5**

Le 27 Septembre à 18h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo à Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

### **PRÉSENTS**

#### Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

#### Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

#### Sééz

Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ,

#### Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

#### Tignes

Serge REVIAL,

#### Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

#### Villaroger

Alexis VIVET-GROS

### **EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR**

Nicolas MORIN (Pouvoir à Gérard VERNAY)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Laurence FONTAINE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Franck MALESCOUR (Pouvoir à Yannick AMET)

### **EXCUSÉS**

Paul PELLECUER

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

## 2021-93 PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020 SUR LA GESTION PAR DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS (DSP) DE LA MAISON FUNÉRAIRE DE BOURG-SAINT-AURICE

Monsieur Yannick AMET, Président, rappelle la délibération du 03 décembre 2018 n°2018-99 au terme de laquelle le Conseil Communautaire a autorisé le Président à signer un contrat de Délégation de Services Publics par affermage avec la société OGF en vue de la gestion de la Maison Funéraire située à Bourg-Saint-Maurice pour une durée de 5 ans.

Il convient d'approuver le rapport annuel du délégataire pour l'année 2020 joint en annexe.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** l'exposé de Monsieur Yannick AMET, Président ;

**VU** l'avis du Bureau Communautaire réuni le 21 septembre 2021 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport 2020 du délégataire de la Maison Funéraire de Haute-Tarentaise tel que présenté en annexe.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÈRE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.**

**Le Président,  
Yannick AMET**

Pour le Président empêché,  
par délégation,  
Jean-Claude FRAISSARD  
1<sup>er</sup> Vice-Président

